Affiché le 20/11/2018 - Certifié exécutoire le 20/11/2018



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 29

Présents: 26

Procurations: 3

Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour: 29

Contre: 0

Abstentions: 0

Absents: 3

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 8 novembre

L'an 2018, le 8 novembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes de la commune de Vitrimont, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents:

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Jean-Christophe AUBERT, M. Hervé BERTRAND, M. Gérard COINSMANN, M. Philippe DANIEL, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, Mme Rose-Marie FALQUE, Mme Annie FARRUDJA, M. Laurent GELLENONCOURT, M. François GENAY, M. Christian GEX, M. Jean-Marie GOGLIONE, Mme Dominique JACQUOT, M. Francis LARDIN, M. Jacques LAVOIL, M. Frédéric MAILLIOT, M. Michel MARCHAL, M. Noël MARQUIS, M. Thierry MERCIER, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT, Mme Damienne VILLAUME.

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme GEORGES Marie-Jo excusée, pouvoir à M. Hervé BERTRAND, M. LAMBLIN Jacques excusé, pouvoir à M. Michel MARCHAL, Mme VAUDEVILLE Sabrina excusée, pouvoir à M. Christian GEX.

Etai(ent) excusé(s) :

M. Guy BIENTZ excusé remplacé par M. Jacques LAVOIL, Mme Claudine COLAS excusée remplacée par Monsieur COINSMANN, M. Jonathan KURKIENCY excusé remplacé par M. Guy SERVANT, M. Jean-Paul MARTIN excusé remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE.

<u>Voix consultative</u>: Mme Sophie LEHE et M Claude RICHARD était excusés.

A été nommé(e) comme <u>secrétaire de séance</u> : Mme Dominique JACQUOT

2018-059

Date de convocation 31/10/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../...

et publication du :

......

FINANCES: DM1 BUDGET PRINCIPAL

Des ajustements budgétaires sont nécessaires au budget Principal :

 suite à un réajustement du budget concernant le chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés.

suite à l'adhésion du PETR à la SPL Gestion locale du Centre de gestion 54,

suite à l'apurement des amortissements de subventions d'investissements

Aussi, il est nécessaire de modifier les crédits inscrits au budget comme suit pour permettre les écritures comptables :

Exploitation dépenses

Chapitre	Article	Nature		Montant
012	64131	Rémunération	+	40 000.00 €
012	6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4	200.00€
022	022	Dépenses imprévues	-	40 000,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	+	200,00 €

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	777	Quote-part des subventions d'investissement	+ 0,01€
74	7477	Budget communautaire et fonds structurels	- 0,01€

Investissements Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 200,00€

Investissements Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant	
26	261	Titres de participation	+	200,00 €
020	020	Dépenses imprévues		0,01€
040	13912	Régions	+	0,01 €

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, Le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité : - **ADOPTE** la Décision Modificative n°1 du budget Principal 2018 selon les écritures comptables décrites

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vitrimont Le Président,